

Expéditeur:

His Excellency Dr Emmanuel Uduaghan
Governor of Delta State
Office of the Governor
Asaba
Delta State
Nigeria

Date _____

Liberté pour Moses Akatugba

Monsieur le Gouverneur,

Moses Akatugba a été condamné à mort en 2013 pour un vol à main armée qu'il nie avoir commis. Il avait tout juste 16 ans lorsqu'il a été arrêté, en 2005. Il affirme avoir été frappé à plusieurs reprises par des policiers à coups de matraque et de machette. Il a expliqué à Amnesty International que ces derniers l'avaient ligoté et suspendu la tête en bas pendant plusieurs heures, avant de lui arracher les ongles des pieds et des mains avec des tenailles. Ils l'ont ensuite forcé à signer deux déclarations d'« aveux » déjà rédigées.

Moses était adolescent lorsqu'il a été arrêté. Qui plus est, au regard du droit international, il n'aurait pas dû être condamné à mort car il était mineur au moment des faits.

C'est pourquoi j'exige que vous :

- commuez la peine de Moses afin qu'il ne soit pas exécuté;
- meniez une enquête complète sur les allégations de torture qu'il a formulées.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Gouverneur, l'expression de ma plus haute considération.

Copie:

Ambassade du Nigeria, Zieglerstrasse 45, 3007 Berne

Expéditeur:

His Majesty King Abdullah bin Abdul
Aziz Al-Saud
The Custodian of the two Holy Mosques
Office of His Majesty The King
Royal Court
Riyadh
Arabie Saoudite

Date _____

Liberté pour Raif Badawi

Votre Excellence,

Raif Badawi a été condamné à 10 années d'emprisonnement en mai 2014, après avoir lancé un site Internet de débat politique et social en Arabie saoudite. Il comparaisait pour la création du site « Libéraux saoudiens » et insultes à l'islam. Sa peine a été assortie d'une sanction de 1000 coups de fouet, de l'interdiction de quitter le pays pendant dix ans et de l'interdiction d'apparaître dans les médias.

Les charges retenues contre lui concernaient des articles dans lesquels il critiquait les autorités religieuses saoudiennes, ainsi que des écrits d'autres personnes publiés sur son site. Le parquet voulait le faire juger pour « apostasie » (abjuration de la foi), une infraction passible de la peine de mort.

Je vous demande :

- d'abandonner toutes les charges retenues contre lui et d'annuler sa peine;
- de renoncer à l'exécution de la peine de flagellation.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, votre Excellence, l'expression de ma plus haute considération.

Copie:

Ambassade de l'Arabie Saoudite, Kramburgstr. 12, 3006 Berne

Expéditeur:

President Barack Obama
The White House
1600 Pennsylvania Avenue NW
Washington DC 20500
Etats-Unis

Date _____

Liberté pour Chelsea Manning

Monsieur le Président,

Membre des forces armées américaines, Chelsea Manning a été condamnée à 35 ans de prison le 21 août 2013 pour avoir communiqué des informations confidentielles du gouvernement américain au site internet Wikileaks. Certains des documents en cause faisaient état de violations des droits humains et d'infractions potentielles au droit humanitaire, commises par des militaires américains stationnés à l'étranger, par les forces afghanes et irakiennes intervenant aux côtés de l'armée américaine, ainsi que par la CIA.

Chelsea a été détenue pendant trois ans en attendant l'ouverture de son procès. Elle a notamment passé 11 mois dans des conditions jugées « cruelles et inhumaines » par un représentant des Nations Unies spécialisé dans les questions relatives à la torture. Elle est, entre autres, restée confinée 23 heures sur 24 dans une petite cellule ne disposant d'aucune fenêtre sur l'extérieur.

Je vous demande de :

- libérer Chelsea Manning;
- veiller à ce que les éventuelles violations graves qu'elle a pu dénoncer fassent l'objet d'une enquête efficace menée dans les meilleurs délais;
- protéger les lanceurs d'alerte qui dévoilent des informations que l'opinion est en droit de connaître.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.

Copie:

Ambassade des États-Unis, Sulgeneckstrasse 19, 3007 Berne

Expéditeur:

Prosecutor General Rashidzhon Kodirov
Prosecutor General's Office of Uzbekistan
Ul. Gulyamova 66
Tashkent 700047
Ouzbékistan

Date _____

Liberté pour Erkin Musaev

Monsieur le Procureur,

Ancien employé du ministère de la Défense ouzbek, Erkin Moussaïev a été condamné à vingt ans de prison en 2007, à l'issue de plusieurs procès inéquitables. Il avait été arrêté l'année précédente, alors qu'il travaillait pour une agence des Nations Unies, et avait été inculpé d'espionnage et de détournement de fonds de l'ONU, ce qu'il nie catégoriquement.

Des membres de sa famille ont confié à Amnesty International qu'Erkin Moussaïev avait été soumis à des passages à tabac quotidiens pendant un mois, à des interrogatoires de nuit et à des menaces contre sa famille. Il aurait fini par accepter de signer des « aveux » à la condition que ses proches ne soient pas inquiétés.

Erkin Musaev a fait l'objet de trois procès distincts. À chaque fois, la cour a considéré comme recevables des « aveux » extorqués sous la torture par les forces de sécurité ouzbèkes. Il n'a en outre jamais été autorisé à citer des témoins pour sa défense.

Je vous demande:

- de libérer Erkin Musaev;
- d'ouvrir une enquête approfondie sur les allégations selon lesquelles Erkin Musaev aurait été torturé.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Procureur, l'expression de ma plus haute considération.

Copie:

Chancellerie de l'Ouzbékistan, Perleberger Strasse 62, 10559 Berlin

Expéditeur:

President Xi Jinping
The State Council General Office
2 Fuyoujie
Xichengqu
Beijingshi 100017
République populaire de Chine

Date _____

Liberté pour Liu Ping

Monsieur le Président,

La militante des droits humains Liu Ping a été condamnée en 2014 à plus de six ans de prison pour avoir organisé une manifestation appelant le gouvernement chinois à intensifier la lutte contre la corruption. Elle fait partie des nombreuses personnes persécutées et placées en détention en raison de leurs liens avec le Mouvement des nouveaux citoyens, un réseau informel de militants des droits humains en Chine.

Liu Ping a tenté de s'attaquer à la corruption en faisant pression sur les responsables du gouvernement pour qu'ils publient leur patrimoine (biens immobiliers, placements...). À l'issue de son procès, elle a été déclarée coupable d'avoir « cherché à provoquer des conflits et troublé l'ordre public », « organisé un rassemblement afin de perturber l'ordre dans un lieu public » et « utilisé un culte néfaste dans le but de nuire au maintien de l'ordre ». Liu Ping a déclaré devant la cour qu'elle avait été torturée pendant sa détention provisoire, et notamment qu'on lui avait frappé la tête contre des barreaux métalliques.

Les autorités de votre pays font preuve d'hypocrisie en prétendant lutter contre la corruption tout en plaçant une militante en détention parce qu'elle a réclamé une plus grande transparence, pour cette raison je vous demande **de libérer immédiatement et sans condition Liu Ping.**

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.

Copie:

Ambassade de la République populaire de Chine, Kalcheggweg 10, 3006 Berne

Expéditeur:

Sr. Nicolás Maduro Moros
President of Venezuela
Final Avenida Urdaneta
Esq. De Bolero
Palacio de Miraflores
Caracas
Distrito Capital

Date _____

Liberté pour Daniel Quintero

Monsieur le Président,

Arrêté en février 2014, alors qu'il rentrait chez lui après une manifestation contre le gouvernement, Daniel Quintero, 21 ans, a été roué de coups, soumis à des actes d'intimidation et menacé de viol par des membres de la garde nationale vénézuélienne.

« Ils m'ont donné des coups de pied et des coups de poing au visage et dans les côtes, et des coups de crosse sur le front, a-t-il expliqué plus tard à Amnesty International. Ils faisaient la queue pour me frapper. L'un d'eux m'a fouetté l'épaule gauche avec une lanière en cuir. » Après l'avoir déshabillé, ne lui laissant que ses sous-vêtements, ses tortionnaires l'ont menotté et forcé à passer neuf heures plié en deux, les mains sur les chevilles. Au moindre mouvement, ils le frappaient.

Daniel a confié à Amnesty qu'il a fait l'objet d'humiliations, d'insultes et de menaces à plusieurs reprises. À un moment donné, l'officier responsable lui a dit qu'ils allaient le brûler. « Il avait un bidon d'essence, des fils métalliques et des allumettes. Tous les soldats formaient un cercle autour de moi pendant qu'il m'administrerait neuf coups de matraque. »

Je vous demande :

- d'ouvrir une enquête exhaustive et indépendante sur les allégations de torture émises par Daniel Quintero;
- de traduire les responsables présumés en justice.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.

Copie:

Ambassade de la République Bolivarienne du Venezuela, Schwarzenburgstrasse 73, Case Postale 1059, 3097 Berne 23